



PRAXIS - RESPONSABLE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE

Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2025/10/13

Réf. E2310

10 jours
70h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Mobiliser tous les acteurs et instances concernés (prescripteurs, pharmaciens et préparateurs, personnels soignants, gestionnaires qualité/risques, directions, COMEDIMS, ...)
- Garantir l'approche multidisciplinaire des référentiels de bon usage et prescription et mettre en oeuvre le signalement et à l'analyse collective des erreurs médicamenteuses
- Identifier des points critiques par l'auto évaluation des PUI et des unités de soins
- Mettre en oeuvre des actions d'amélioration et de la politique de communication

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux professionnels occupant la fonction de responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse : médecin, pharmacien, cadre de santé, responsable qualité, etc.

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en oeuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO

COORDINATEUR.TRICE



Cécile GOGUET

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante
du pôle QualiSanté du CNEH
06 76 89 59 97 - cecile.goguet@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de
formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (7 jours) - Le système de management de la qualité appliqué à la prise en charge médicamenteuse : méthodes et outils**

- Cerner la pathologie iatrogène médicamenteuse et ses origines
- Actualiser et renforcer les fondamentaux juridiques
- Conforter la gouvernance d'une démarche qualité appliquée à la prise en charge médicamenteuse
- S'approprier l'approche par processus
- Appréhender les diverses modalités d'évaluation

► **Atelier 1 - La pathologie iatrogène médicamenteuse et ses origines**

- Le contexte, les enjeux, l'origine de la pathologie iatrogène médicamenteuse
- Rappels sur la notion de risques et leur typologie : événements indésirables, détection et circonstances favorisant leur survenue, etc.
- Définitions, sémantique, concepts, typologies et causes : les erreurs médicamenteuses, les erreurs de médication, les never events, etc.
- Les démarches de maîtrise des risques et l'intégration du risque iatrogène médicamenteux à la démarche générale
- La gestion des risques liées aux soins a priori et a posteriori

► **Atelier 2 - La législation relative à la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse**

- Le point sur la loi HPST
- Les points clés de l'arrêté du 6 avril 2011 associé à la circulaire du 14 février 2012 relative au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse dans les établissements de santé
- Les exigences de la HAS
- L'articulation avec les autres dispositifs réglementaires
- Le bon usage, l'informatisation, l'assurance qualité, le circuit du médicament, la sécurisation et la T2A
- La problématique de la dispensation à délivrance nominative
- la préparation des doses à administrer (PDA), l'automatisation
- Les guides ANAP, DGOS
- Les procédures en lien notamment avec l'arrêté relatif aux RETEX
- L'évolution des pharmacies hospitalières

► **Atelier 3 - Les fondamentaux du management par la qualité**

- La déclinaison pratique de la roue de Deming
- La déclinaison des objectifs et leur suivi
- La démarche qualité et les liens avec la gestion des risques
- Les liens avec la démarche de certification HAS et les procédures d'inspection ARS

► **Atelier 4 - Le processus de prise en charge médicamenteuse**

- Les principes et intérêts de l'approche processus
- La relation client / fournisseur
- Les grandes étapes du processus
- La définition de la stratégie
- Les rôles et responsabilités de chaque acteur : le patient, les médecins, pharmaciens, préparateurs, infirmiers, aides-soignants, directeurs tels que définis par les textes réglementaires et les pratiques professionnelles
- Les ressources à disposition : humaines, matérielles, documentaires, etc.

► **Atelier 5 - Le management des risques dans la prise en charge médicamenteuse**

- Les outils d'identification des risques : les sources internes et externes
- La hiérarchisation des risques
- La description des risques liés à la PECM du patient
- Les principaux risques à chacune des étapes de la PECM
- Les risques logistiques et la gestion des stocks
- Les principes de maîtrise des risques
- Les liens avec les outils Archimed, Interdiag
- Les actions préventives à mettre en place
- La gestion de crise, retour d'expérience du Covid 19

► **Atelier 6 - La prévention des erreurs médicamenteuses en équipe**

- Les fiches de déclaration des erreurs médicamenteuses, les règles et leur mise en oeuvre
- Une déclaration promue par la direction ?
- les outils d'analyse des EI et les principes de l'analyse systémique
- les fiches de déclaration des erreurs médicamenteuses, les règles et leur mise en oeuvre
- les situations qui relèvent d'une analyse systémique
- les éléments clés d'une analyse systémique la méthodologie, les outils et méthodes, etc.
- le principe et la démarche du CREX / REMED

► **Atelier 7 - Lancement du projet professionnel des participants**

- Préparer son propre projet professionnel en utilisant les outils et méthodes présentés au cours du cycle
- Bien cerner sa problématique, adopter l'approche et les outils adéquats

► **Atelier 8 - Les différents outils d'évaluation appliqués au processus de prise en charge médicamenteuse**

- Les différentes méthodes d'évaluations : modalités pratiques de réalisation : les audits internes, les EPP, les audits de processus, le patient traceur, les inspections
- La définition et le suivi du plan d'actions
- Le suivi des indicateurs

► **Méthodes pédagogiques**

- Une présentation illustrée de la pathologie iatrogène médicamenteuse
- Une analyse éclairée des référentiels existants
- Des illustrations pratiques
- la présentation d'une carte d'identité du processus de prise en charge médicamenteuse et l'élaboration d'un manuel d'assurance qualité en lien avec la prise en charge médicamenteuse
- la réalisation d'un audit de processus de la prise en charge médicamenteuse
- l'analyse de dossiers et de cas relatifs à la iatrogénie médicamenteuse
- La présentation d'une cartographie des risques
- Des zooms sur une étape du processus de prise en charge médicamenteuse, sur l'informatisation de la PECM médicamenteuse
- Des ateliers sur :
 - les moyens de prévention de la iatrogénie médicamenteuse
 - les Never Events dans son établissement (échanges de bonnes pratiques,
 - un atelier CREX sur la base d'un événement indésirable rapporté par un participant

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Aude Jardel, Docteur en Sciences pharmaceutiques - Ingénieur qualité et risques - Pharmacien, expert au CNEH
- Lauren Samson, Expert qualité pour le CNEH
- Catherin Silvestrin, Cadre supérieur de santé, expert CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

E-learning en amont des jours présentiels : réalisation d'un quiz de positionnement de connaissances - Méta-plan - Cas pratiques - Analyse réflexive des pratiques - Présentation de retours d'expérience - Mise en situation et analyse des

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

► MODULE 2 (2 jours) - Pilotage et management de la démarche qualité de la PECM

- Accompagner un établissement à l'amélioration de la qualité du processus de la PECM
- Appréhender la fonction de responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse (RSMQPECM)

► Atelier 9 - Le management du projet qualité et le Lean Management

- Les points clés pour planifier, organiser et suivre la démarche projet
- Le déploiement de la culture qualité auprès des professionnels
- La conduite du changement et la motivation du management
 - la structuration des acteurs qualité
 - la définition des missions
 - la conduite du changement
 - la communication
- Les modalités de communication interne et externe

► Atelier 10 - Le pilotage de la démarche qualité en lien avec la prise en charge médicamenteuse

- La politique de prise en charge médicamenteuse
- Le positionnement de la fonction RSMQPECM
- La présentation et la valorisation de la fonction au sein de l'établissement
 - son rôle, ses qualités, ses compétences, ses responsabilités, son périmètre d'intervention, sa fiche de poste
 - La définition de ses missions spécifiques sur le terrain
 - Le lien avec les différents acteurs et instances : comité de pilotage de la qualité, COVIRIS, CME, COMEDIMS, direction, coordonnateur des risques associés aux soins, responsable qualité, etc.
 - sa place sur l'organigramme de l'établissement
 - ses relations fonctionnelles et hiérarchiques indispensables
- La conduite du changement et la motivation du management
- La communication

► Atelier 11 - La mise en place de tableaux de bord prospectifs de la qualité de la PECM

- La méthodologie de construction et d'élaboration des tableaux de bord qualité
- L'utilisation des tableaux de bord comme outils de pilotage pour son établissement
 - les différents types de tableaux de bord
 - la méthodologie de construction et de suivi des tableaux de bord

► Méthodes pédagogiques

- La construction du tableau de bord fonctionnel qualité à partir d'exemples de tableaux de bord prospectifs
- Des cas pratiques et analyses critiques
 - la déclinaison par le participant de sa démarche projet qualité
 - la présentation de politiques de prise en charge médicamenteuse
 - la présentation de programme d'amélioration de la qualité en lien avec la prise en charge médicamenteuse (PAQ PECM)
- Co-construction d'un plan de communication à partir d'un exemple de politique de communication interne autour de la qualité et l'intégration de la politique d'amélioration de la qualité de la PECM avec les orientations stratégiques institutionnelles
- Élaboration en atelier d'organigrammes, fiches de poste / fonction à partir d'exemples
- Réalisation, à partir de l'outil SWOT, d'un diagnostic de son propre positionnement au sein de l'établissement

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- élaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	2 800 €
Non-adhérents	3 080 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 70h

SESSIONS

Paris du 5 au 9 oct. 2026
et du 16 au 20 nov. 2026
et 15 déc. 2026

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMEN-

E2310

☐ Du 05/10/2026 au 15/12/2026 - 10 jours - 70 heures

☐
☐

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	2 800 €
Tarif non-adhérents	3 080 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires